



Affilié à la Fédération Française de Voile N° 02005  
Ecole de Voile Homologuée  
Agréé à la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports



CVT : Agrément n° 002017/2018/  
Autorisation d'enseigner n° 23 420  
Formateur Mr Horgues-Debat Daniel

Tergnier le 15 Juillet 2019

Tél : 06 24 05 34 69

Cher(e)s membres

Je vous informe que la session de formation au permis bateau option : permis côtier débutera le Lundi 14 Octobre 2019 dans nos locaux, au 2 Rue du pré des sœurs 02700 Tergnier.

Pour débiter les cours, tout candidat devra être à jour de sa cotisation à l'association ( 40 euros) et du coût de la formation de 290 Euros en date du 14 Octobre 2019.

Le coût de la formation s'élève :

- 40 Euros de cotisation à l'ordre de CVT
- 290 Euros (Cours théoriques et pratiques) à l'ordre de CVT
- 38 Euros de timbres fiscaux pour chaque inscription ou réinscription à l'examen théorique.
- 70 Euros de timbres fiscaux pour la délivrance du permis  
(Achat des timbres en ligne sur <https://timbres.impots.gouv.fr/> )

\*Les timbres fiscaux doivent être électroniques, les timbres papier n'étant plus acceptés

#### Dates des cours théoriques :

Lundi 14 Octobre 2019 de 18H00 - 20h30	Lundi 4 Novembre 2019 de 18h30 – 20h30
Lundi 21 Octobre 2019 de 18h30 – 20h30	Mardi 12 Novembre 2019 de 18h30 – 20h30
Lundi 28 Octobre 2019 de 18h30 – 20H30	Samedi 16 Novembre 2019 de 13h30 – 15h30

#### Dates des cours pratiques:

Conduite : A définir selon la disponibilité des candidats

Samedi 22 Novembre : 13h30 – 16h00 :

Formation sur la carte marine, les nœuds et utilisation du matériel de sécurité

Validation des permis

Verre de l'amitié pour finaliser la session

Examen le 18 ou 20 Novembre 2019 dans les locaux du CEREMA au 151 Rue de Paris 02100 St Quentin

En espérant vous compter parmi nous, recevez chers membres nos salutations distinguées.

Pour le CVT